

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL,
PAPIER-CARTON



PAPIERS, EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



À JETER

ORDURES
MÉNAGÈRES



ORDURES MÉNAGÈRES



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

02.41.79.77.00 - www.baugeoisvallee.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

Baugeois
Vallée

CITEO

NOUVEAU



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !

1 Vous triez tous vos emballages en plastique...

6 ...prêts à être transformés en produits finis.



Nouveaux emballages :
bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.

Produits fabriqués :
tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibre de rembourrage, pulls polaires etc.

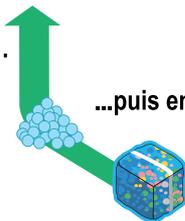


2 ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.



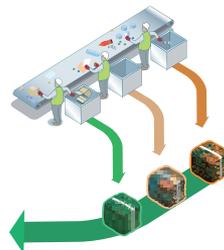
5 Ces nouvelles matières premières sont :

réduites en paillettes...



...puis en granulés.

4 Les balles de plastique sont acheminées au centre de régénération.



3 Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.

#SUIVEZMOI
SUR CITEO.COM

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires,
mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1

**C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !**

Attention : seuls les emballages se trient,
pas les objets ou la vaisselle.

2

**Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.**

3

**Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.**

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

02.41.79.77.00 - www.baugeoisvallee.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

Baugeois
Vallée

CITEO